

Avis de constitution

SOCIETE « PILLAH SERVICES TRANSPORT »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE
DERRIERE LE COLLEGE LOUIS NICOLIN, Lot 2714, Ilot 172

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/09/2025 , et enregistrés au CEPICI le 03/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PILLAH SERVICES TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT DE PERSONNES, VTC, TRANSPORT SCOLAIRE, EXCURSIONS ET VISITES GUIDES, TRANSPORT D'ENTREPRISES, LOCATION DE VEHICULES, TRANSPORT DE LUXE, TRANSPORT INTERURBAIN DE GROUPE. l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE
DERRIERE LE COLLEGE LOUIS NICOLIN, Lot 2714, Ilot 172

Dirigeant(s) Mme PILLAH MARIE-ANGE GENEVIEVE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09940 du 22/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58484/GTCA/RC/2025 du 22/09/2025

